



Résolution du Bureau National du SNUDI-FO des 26 et 27 septembre 2024

Le BN du SNUDI-FO s'inscrit dans la résolution de la CEF des 18 et 19 septembre et dans celle du CCN de la cgt-FO des 24 et 25 septembre 2024.

Avec la CEF, le BN considère que la situation en cette rentrée est d'une gravité inédite : *« Sur le plan international, la guerre se poursuit et menace de s'amplifier en Ukraine et au Proche-Orient. Le génocide en cours en Palestine s'intensifie. »* Avec la CEF, le BN *« se félicite des prises de positions lors du Congrès mondial de l'Internationale de l'Education dont la résolution appelle au cessez-le-feu et à l'arrêt des livraisons d'armes vers Israël. C'est la place et la responsabilité du mouvement syndical que de tout mettre en œuvre pour que cesse ce massacre. »* Avec la CEF, le BN *« refuse l'escalade guerrière en Ukraine et réaffirme son exigence d'arrêt des livraisons d'armes. Elle continue à appeler les syndicats de la FNEC FP-FO à être présents lors des rassemblements pour le cessez-le-feu à Gaza et en Cisjordanie, pour l'arrêt des livraisons d'armes à Israël. »* Avec la CEF, le BN exige la levée de toute sanction et refuse la répression.

Avec sa Confédération et sa fédération, le BN réaffirme sa solidarité avec ses syndicats des territoires ultra-marins qui se mobilisent contre la vie chère. Le 1^{er} septembre 2024, un mouvement de lutte contre la vie chère a été lancé en Martinique. Le 26 septembre, la FNEC FP-FO et ses syndicats en Martinique appellent les personnels à rejoindre massivement le mouvement aux côtés de tous les travailleurs martiniquais. Le BN, avec sa fédération, leur apporte tout son soutien et condamne la répression d'Etat à l'encontre de la population et des travailleurs martiniquais.

Avec la CEF, le BN exige l'arrêt de la répression d'Etat exercée en Kanaky-Nouvelle-Calédonie contre tout ou partie de la population et exige la libération des prisonniers politiques.

Le président Macron a décidé de nommer Michel Barnier Premier ministre, refusant de tenir compte du rejet qui s'est massivement exprimé dans les urnes et confirmant ainsi sa volonté de poursuivre et d'aggraver sa politique contre nos droits et acquis sociaux. Avec la CEF, le BN *« réaffirme son opposition à l'ensemble des contre-réformes et son exigence d'abrogation de la réforme Macron-Borne des retraites et de maintien de tous les régimes de retraites existants, dont le Code des Pensions civiles et militaires. »*

Le BN approuve la conclusion de la résolution du CCN qui indique : *« Pour obtenir satisfaction sur notre cahier de revendications, en particulier l'abrogation de la réforme des retraites et l'augmentation des salaires, le CCN décide d'engager une campagne de mobilisation (assemblées de syndiqués, réunions publiques et meetings locaux, distributions de tracts, collages, etc.) avec organisation d'un meeting à caractère national à Paris avant le débat à l'Assemblée nationale. Parallèlement, le CCN mandate le Secrétaire général et le bureau confédéral pour proposer aux autres organisations syndicales l'action commune afin d'obtenir par la mobilisation – y compris par la grève – l'abrogation de la réforme des retraites. »* Le BN invite les syndicats départementaux à mettre en œuvre ces orientations, en lien avec sa fédération et les Unions Départementales.

Dès la rentrée, les réunions organisées à l'initiative de FO, parfois en intersyndicale, ont souvent rassemblé des collègues par dizaines. Personne n'accepte le coup de force contre l'Ecole publique avec les suppressions de postes et la mise en œuvre des contre-réformes.

Avec la CEF, le BN appelle à la tenue d'assemblées générales partout pour en discuter et pour construire le rapport de force. Il soutient tous les syndicats engagés dans l'action pour faire valoir leurs revendications, en toute indépendance et appelle à se saisir des mobilisations à même de les faire aboutir.

1. Non à l'acte 2 de l'Ecole Inclusive ! Défense de l'enseignement spécialisé !

Depuis la rentrée, la question de l'inclusion scolaire est sur le devant de la scène. Le gouvernement lui-même reconnaît les difficultés, comme l'ex-ministre N. Belloubet qui a rappelé les 24000 élèves à qui on refuse une scolarisation faute de place

dans les établissements sociaux et médicaux-sociaux (ESMS).

Mais au lieu de répondre aux revendications, au lieu de rétablir les formations spécialisées avec toutes les options A, B, CD, E et F, le gouvernement poursuit la feuille de route de l'acte 2 de l'École inclusive : des « pseudo » formations et du matériel au lieu de moyens humains, la mise en place des pôles d'appui à la scolarité (PAS) pour renforcer la mutualisation et réduire le nombre d'AESH, des dispositifs intégrés et la généralisation des « Dispositifs d'Autorégulation » (DAR) au lieu des places nécessaires dans les établissements sociaux et médico-sociaux.

Avec la CEF, le BN réaffirme ses revendications et exige :

- La défense de l'enseignement spécialisé et adapté ;
- Le maintien et la création des places dans les établissements sociaux et médico-sociaux ;
- Le retrait du décret visant à généraliser l'externalisation des ESMS ;
- Le recrutement d'enseignants spécialisés et d'AESH ;
- Un statut de fonctionnaire et un vrai salaire pour les AESH ;
- Le retrait de l'acte 2 de l'École inclusive, l'abandon des PAS et des PIAL.
- La reconnaissance, sécurisation et revalorisation de tous les professionnels en lien avec la scolarisation des élèves en situation de handicap : enseignants et éducateurs spécialisés, personnel médico-social, interprètes et interfaces en LSF, codeurs en LfPC... sans oublier les missions administratives et techniques supports !

Avec la CEF, le BN invite les syndicats départementaux à faire signer massivement la pétition FNEC FP-FO, FNAS-FO, FSPS - FO et la FAGE-FO pour la satisfaction de ces revendications. Il invite les syndicats départementaux à réunir les personnels et à prendre toutes les initiatives nécessaires, y compris par l'action commune, pour faire aboutir ces revendications.

2. AESH

La situation des AESH ne cesse de s'aggraver : multiplication de la mutualisation et du nombre d'élèves suivis, des élèves devant être scolarisés en établissements ESMS à suivre en classe ordinaire, problèmes de remplacements en cas d'arrêt maladie, de congés maternités, problèmes de payes, de frais de déplacements, de frais de repas...

Les nouveaux textes sur l'accompagnement sur la pause méridienne ne répondent en rien à la revendication d'un temps plein de 24h !

Les remontées des départements montrent qu'il manque des centaines d'AESH pour répondre aux besoins d'accompagnements notifiés. Et en ce sens, le BN se félicite de la pétition pour la défense de l'enseignement spécialisé et contre l'acte 2 de l'école inclusive, dont les AESH s'emparent.

Le BN se félicite des victoires obtenues par les collègues avec le SNUDI-FO comme dans le Tarn sur les mutations imposées aux AESH, ou dans l'académie d'Amiens, cette année, et dans les académies de Nantes, Créteil ou Lille, pour l'obtention de l'application des jours de fractionnement.

Le BN se félicite de l'augmentation du nombre d'adhérents AESH, et de leur intégration dans les instances de nos syndicats de la FNEC-FP-FO. Le BN rappelle l'urgence des revendications avec en premier lieu un statut et un vrai salaire.

3. Pour l'ouverture de tous les postes nécessaires, l'annulation des fermetures, le recrutement de personnels sous statut !

Le BN constate que cette rentrée s'est déroulée dans le chaos, conséquence de la suppression de 650 postes pour cette rentrée 2024 : classes surchargées, manque criant de remplaçants dès les premières semaines des milliers de fermeture de classes, des élèves sans AESH, des RASÉD incomplets, ...

Avec la CEF, le BN revendique la satisfaction des demandes de mutation, le recours à la totalité des listes complémentaires, dans tous les départements, et leur ré-abondement. Il revendique un recrutement en masse d'enseignants, en urgence, dans le cadre du statut, dans plusieurs départements où les listes complémentaires sont épuisées ou inexistantes.

Le BN dénonce le rapport commandé par Matignon qui envisage plusieurs scénarios pour effectuer de nouvelles coupes budgétaires à l'Education nationale, dans le cadre de l'économie de guerre. Ce rapport indique la possibilité de fermer près

de 2 000 écoles afin de récupérer pratiquement 5 000 postes d'enseignants. Avec la CEF, le BN réaffirme ses revendications : Annulation de toutes les suppressions de postes ; Création des postes statutaires nécessaires pour répondre aux besoins exprimés dans les départements (effectifs dans les classes, RASED, remplaçants, enseignants référents...) ; Mise en place immédiate du plan de titularisation pour tous les contractuels qui le souhaitent.

Le BN a pris acte du recul du Ministère, sous pression, sur la réforme de la formation des enseignants et des concours. Il réaffirme les revendications :

- Abrogation de la masterisation !
- Recrutement au niveau Bac+3 !
- Retour à des épreuves disciplinaires !
- Formation professionnelle sous statut de fonctionnaire rémunérée à temps plein !

4. Pour l'augmentation immédiate des salaires

Le BN réaffirme son opposition fondamentale à la rémunération "au mérite", continue de demander l'abandon du Pacte.

Avec la CEF, le BN revendique :

- la revalorisation de la valeur du point d'indice à hauteur de l'inflation : 10 % tout de suite sans contrepartie !
- le rattrapage des pertes subies depuis 2000 (28,5%).
- avec la FGF FO, l'intégration de toutes les primes et indemnités dans le traitement indiciaire.
- Abandon définitif de l'ensemble des mesures contenues dans le projet Guérini
- l'ouverture de négociations pour la revalorisation de toutes les grilles indiciaires

5. Défense du Statut ! Non au « choc des savoirs » et aux évaluations !

Avec la CEF, le BN réaffirme son refus de toute remise en cause du Statut général de la Fonction publique et son exigence d'arrêt de toutes les mesures qui remettent en cause notre statut particulier, dégradent les conditions de travail des personnels et d'apprentissage des élèves : expérimentation marseillaise et Notre Ecole Faisons La Ensemble, loi Rilhac, évaluations d'écoles et d'établissements, cités éducatives, mise en place des régions académiques, projet de transfert de la médecine scolaire aux départements... Avec la CEF, le BN réaffirme son exigence d'abrogation du « choc des savoirs » et de ses mesures. Il exige le rétablissement de l'ensemble des moyens.

Le BN dénonce « la culture de l'évaluation » prônée par Macron pour l'École publique, se basant sur le modèle des entreprises privées.

Des évaluations nationales, désormais imposées à tous les niveaux en élémentaire, aux évaluations d'école, en passant par les nouvelles évaluations spécifiques aux directeurs, il s'agit bien d'instaurer le « management » à tous les niveaux en remettant en cause le fonctionnement de l'École publique, le statut des personnels et leur liberté pédagogique.

Alors que le gouvernement a décidé de généraliser la mise en place des évaluations nationales à l'école élémentaire, en CP, en CE1, en CE2, en CM1 et en CM2, le BN rappelle que la mise en œuvre de celles-ci ne figure pas dans les obligations de service des enseignants. De telles évaluations sont également imposées dans les classes au collège.

Le BN revendique le respect de la liberté pédagogique des enseignants et l'abandon de toutes les évaluations nationales. Il exige qu'aucune pression ne soit effectuée sur les personnels qui ne les mettraient pas en place, et qu'aucune sanction ne soit prononcée envers les personnels qui refuseraient de les faire passer, dans leur intégralité ou en partie, ou qui ne feraient pas remonter les résultats.

Le BN refuse la mise en place des accompagnements organisés dans certaines écoles selon les résultats de ces évaluations.

Dans le cadre des textes d'application de la loi Rilhac (décret du 14 août 2023 et circulaire du 20 mars 2024), les directeurs d'école seront dorénavant évalués au plus tard après trois ans d'exercice dans leurs fonctions puis au moins une fois tous les cinq ans, hors temps scolaire, par l'inspecteur de l'Éducation nationale de la circonscription dont ils dépendent.

Le BN refuse cette volonté du Ministère de créer un statut particulier pour les directeurs, de les transformer en contre-maîtres dociles chargés de mettre en œuvre les mesures gouvernementales... et de les accabler de toujours plus de tâches ! Dans certains départements, des IEN font miroiter aux directeurs un accès plus rapide à la classe exceptionnelle ou les menacent de leur imposer un accompagnement PPCR.

Le BN réaffirme son exigence d'abrogation de la loi Rilhac et de ses textes d'application !

Le BN rappelle que rien dans les obligations réglementaires de service des personnels, rien dans les 108 heures annualisées ne peut contraindre les enseignants à mettre en œuvre les évaluations d'école.

Le BN invite les personnels à se regrouper dans les écoles, dans les secteurs et à faire valoir toutes les revendications, et en particulier d'exprimer leur exigence d'abandon de toutes ces évaluations (nationales, de directeur et d'écoles).

6. PE stagiaire

Le BN invite les syndicats départementaux à aller à la rencontre des PE stagiaires, à suivre les dossiers de reclassement, à tenir les permanences dans les INSPE.

Le BN alerte les syndicats départementaux sur les calendriers de formation initiale qui empièteraient sur les congés scolaires et mercredi après-midi, faute de moyens de remplacement (comme cela a été le cas l'an passé dans l'académie de Dijon). Il informe de la mobilisation des PE stagiaires avec le soutien des SNUDI-FO de l'académie de Dijon qui a porté ses fruits puisque cette année, toute la formation initiale est organisée sur le temps scolaire.

7. Développement

Le BN se félicite de la progression constante de l'adhésion au SNUDI-FO et invite ses syndicats départementaux à poursuivre le renforcement du syndicalisme libre et indépendant en s'appuyant sur nos initiatives et les mobilisations engagées.

Le BN attire l'attention des syndicats départementaux sur la constitution et le développement du SNCI-FO (Syndicat National des Corps d'Inspection Force Ouvrière) qui syndique les inspecteurs, en particulier les IEN du 1^{er} degré. Il invite ses syndicats départementaux à informer les IEN, à leur faire parvenir le matériel de la fédération et du SNCI-FO et à leur proposer de se regrouper avec le SNCI-FO, en lien avec la FNEC FP-FO et les Unions Départementales FO, pour défendre leurs intérêts matériels et moraux, individuels et collectifs, en toute indépendance !

Résolution adoptée à l'unanimité

Expérimentation marseillaise

Informé que 82 écoles marseillaises sur 470 ont désormais intégré l'expérimentation Macron en bénéficiant de moyens pédagogiques et budgétaires particuliers, au détriment des autres écoles et en toute opacité, le BN mandate le SN pour intervenir auprès du ministère afin d'obtenir tous les renseignements sur ces répartitions.

Le BN réaffirme sa revendication d'abandon de l'expérimentation Macron à Marseille comme ailleurs, avec sa généralisation à travers le CNR-NEFLE. Le BN continue de revendiquer la mise à disposition de tous les moyens nécessaires pour que les écoles et les établissements puissent fonctionner, le retour au cadre national et l'arrêt des profilages des postes.

Accueil des élèves de seconde dans les écoles : Stages 2GT

Un décret instaure pour les élèves de seconde générale et technologique une nouvelle obligation :

- soit une séquence d'observation en milieu professionnel de deux semaines en fin d'année scolaire
- soit un stage SNU

Dans plusieurs départements, les DASEN ont la responsabilité de "placer" ces jeunes en entreprise ou en SNU. En collaboration avec le MEDEF, ces DASEN sollicitent les écoles pour l'accueil de ces élèves.

Le BN estime que le gouvernement poursuit ainsi l'objectif de généralisation du SNU d'une part, et d'autre part de dilution du manque de moyens dans les lycées dans ces périodes de Baccalauréat. Cet accueil va imposer du travail supplémentaire et de nouvelles responsabilités pour les directeurs, mais aussi pour les adjoints.

Pour le BN, la place de ces élèves n'est ni dans les écoles, ni en entreprise, ni au SNU. Leur place est dans leur établissement avec leurs enseignants.

Le BN revendique l'abandon de ce décret et l'abandon du SNU.

Défense des dossiers individuels (mouvement, temps partiels, recours...)

Le BN constate que les résultats des mutations interdépartementales sont de plus en plus catastrophiques. Il refuse que le gouvernement profite notamment de cette situation pour proposer aux PE volontaires d'aller enseigner dans le second degré.

Malgré le contexte de la loi de 2019 ayant fait disparaître les principales prérogatives des CAPD et bien que les consignes ministérielles soient plus contraignantes cette année, le BN invite les syndicats départementaux à défendre pied à pied tous les dossiers individuels des collègues, même ceux qui n'entrent pas dans le cadre imposé : mouvement intra, dossiers d'exeat-ineat, demandes de temps partiels.

Les CAPD de recours (demandes de temps partiels, détachements, disponibilité...) doivent se tenir avant la fin de l'année scolaire. Le BN invite les syndicats départementaux à saisir le SN en cas de difficulté ou besoin d'aide.

Le BN mandate le SN pour défendre tous les recours et demandes d'exeat-ineat transmis par les syndicats départementaux lors des audiences prévues avec le ministère.

Elections - Syndicalisation

Avec le CCN, le BN invite les syndicats départementaux « à rester mobilisé pour la réussite des élections professionnelles dans les TPE et dans les chambres d'agriculture ».

Le BN invite les syndicats départementaux à continuer la campagne de syndicalisation, en s'appuyant sur nos initiatives et les mobilisations engagées.

Résolution adoptée à 32 voix pour et 8 abstentions